# "La bataille de l'or"

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **4 (1938)**

Heft 63-64

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-733629

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

*Commission fédérale du cinéma.*

*a) Limitation des salles.* — Le secrétaire rappelle les pressants appels de la sous-commission chargée de l'examen de cette question en insistant derechef sur le caractère strictement confidentiel de cette enquête à laquelle le comité de l'ACSR est étranger.

Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. Martin, Brum, Charrière, Dumont, Kurth, Augsburger et Bech, l'assemblée, à une forte majorité, fait confiance à son secrétaire pour qu'il mène à bien les intérêts de l'association dans la sous-commission III.

*b) Actualités suisses.* — Le secrétaire expose les propositions de la sous-commission fédérale chargée de l'examen de cette question, notamment celles concernant les frais de production et leur répartition, propositions qu'il a demandé de pouvoir examiner encore dans une entrevue entre représentants de la commission fédérale et des deux associations cinématographiques de la Suisse allemande et de la Suisse romande.

Après que MM. Martin, Brum et Walch aient pris part à la discussion, l'assemblée décide de faire confiance à ses représentants qui défendront les intérêts des exploitants lors de l'entrevue avec la commission fédérale, d'ores et déjà fixée au 7 avril, à Berne.

*Exposition nationale suisse Zurich 1939.*

Le *secrétaire* renvoie l'assemblée à la page 16 du rapport de gestion pour 1937, qui donne tous renseignements utiles sur les buts et les travaux du comité et du sous-comité dans lesquels il représente l'A.C.S.R. — Il propose de donner pleins-pouvoirs au comité — qu'il tient constamment au courant des décisions prises — pour prendre toute position utile, ce qui est accepté sans discussion.

*Propositions individuelles.*

*a)* M. *Gammeter*-Fleurier développe son point de vue qui tend à ne plus accepter comme membres de l'ACSR que des salles qui sont intégralement installées, à l'exclusion de celles qui n'ont ni appareil, ni bail à loyer effectif, ni patente de cinéma sédentaire, etc.

Les salles admises jusqu'à présent l'ayant été sur la base des statuts en vigueur, seule une modification des dispositions actuelles pourrait donner satisfaction à M. Gammeter.

A l'unanimité, l'affaire est renvoyée au comité.

*b)* M. *Warlet* explique que ses deux propositions concernant les procurations et le délai pour la remise des propositions individuelles sont liées l'une à l'autre. Ces dernières devraient figurer intégralement à l'ordre du jour et, pour cela, être envoyées au comité au moins un mois avant l'assemblée générale. Les membres qui se feront représenter pouront les examiner à temps voulu.

Il est décidé de renvoyer l'examen de ces propositions au futur comité (à l'occasion de la revision des statuts).

*Nominations.*

*a) du Comité.* — L'art. 26 des statuts prévoyant que le comité doit comprendre 5 à 7 membres, on décide de maintenir à sept le nombre des mandats.

M. *Charrière* se désistant de ses fonctions et M. Mayor, premier suppléant, ne pouvant pas accepter un poste définitif dans le comité, l'assemblée confirme dans leurs fonctions MM. *Martin, Brum, Lavanchy, Louviot, Augsburger* et *Warlet* et nomme M. *Torriani*-Bulle comme septième membre du comité.

M. *Mayor* sera premier suppléant et M. *Charrière* second suppléant.

*b)* du *Président.* Par acclamations M. Martin est confirmé dans ses fonctions.

*c) Reviseurs des comptes:* Sont proposés et nommés MM. *Moser*-Vevey et *Peytrequin*-Lausanne. Suppléant: M. Fischlin-Nyon.

*d) Commission paritaire et commission arbitrale.* Le comité reçoit mission de procéder à la nomination des membres de ces deux commissions.

*Divers.* Au sujet de l'affaire Glis-Brigue, l'assemblée est nantie d'une protestation de M. Ritz contre l'ALS, qui laisse louer des films à ce nouveau cinéma, pas encore en ordre avec nous. Le *président* rappelle que le comité a fait l'impossible pour sauvegarder les intérêts de l'Association et l'assemblée déclare faire entière confiance à ses dirigeants pour liquider l'affaire.

La séance est levée à 18 h.

Pour extrait conforme:
Le Secrétaire: *A. Bech.*

Paul Muni

## Paul Muni signe un nouveau contrat avec Warner Bros.

Le grand *Paul Muni*, qui a été désigné tout récemment comme le meilleur acteur de l'écran, par l'*Académie des arts et sciences cinématographiques* d'Hollywood, vient de renouveler le contrat qui le liait depuis de longues années à *Warner Bros.* et qui lui permit de tourner des films tels que: «*Je suis un évadé*», «*La vie de Louis Pasteur*», *La vie d'Emile Zola*».

## «La bataille de l'or».

Pour la première fois, un grand film d'action réalisé «en couleurs naturelles» vient de rencontrer l'approbation unanime des critiques et du public.

«*La Bataille de l'or*», qui passe actuellement en exclusivité dans l'une des plus belles salles parisiennes, a, en effet, provoqué les commentaires les plus enthousiastes ... et, il faut le reconnaître, les plus justifiés.

Comment ne pas citer, dans les comptes-rendus déjà parus, des phrases telles que: «Ce film en couleurs est le plus étonnant que nous ayons vu. Le spectacle est magnifique.» (Pierre Wolff); ou: «Le meilleur ouvrage en couleurs que nous ayons vu jusqu'à présent ... C'est déjà, me semble-t-il la perfection ... Des images inoubliables ... (Pierre Ducrocq); ou encore: «Une magnifique réalisation en couleurs ... Un spectacle extraordinaire» (Raoul d'Ast).

Comme, d'autre part, chacun rend hommage au talent du metteur en scène *Michael Curtiz* (à qui nous devons déjà «*La charge de la brigade légère*») et loue l'ampleur magnifique du sujet ainsi réalisé, il est facile de comprendre le véritable triomphe qui vient d'accueillir à Paris «*La bataille de l'or*».

Un nouveau succès à l'actif de *Warner Bros.* !...